

Le 28 mars 2019

[Original]

Exportations

M. D. Landry : Il y a deux jours, à la Chambre, nous avons posé des questions au premier ministre concernant l'inquiétude face aux propos du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance sur la Chine et à leur impact négatif sur un marché d'exportation très important pour les entreprises du Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre a donné une réponse raisonnable, en déclarant que les ministres devraient réfléchir aux conséquences de leurs paroles avant de parler. Il a également dit avoir rencontré le consul général de Chine ainsi que Francis Pang, qui est impliqué dans des partenariats éducatifs entre le Nouveau-Brunswick et la Chine et qui vient de recevoir l'Ordre du Canada. Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a ensuite fait une sortie en défiant le premier ministre dans une entrevue avec le réseau anglais de Radio-Canada.

Ma question pour le premier ministre est simple : Qu'allez-vous faire d'un ministre qui se soucie plus de ses ambitions personnelles que des entreprises du Nouveau-Brunswick et des ordres de son propre premier ministre?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Vous savez, je suis sûr que les gens d'en face ont été surpris de constater, et je l'ai déjà dit à l'occasion de diverses rencontres et activités, que la diversité existe au sein de notre groupe. J'ai parlé de ce qui intéresse ces personnes et de la passion pour les croyances et les aspirations des gens. Je respecte tout cela, car, vous savez, notre pays repose sur la diversité. Nous nous appuyons sur les opinions des uns et des autres, et cela nous motive. Je suis sûr que les gens d'en face sont du même avis.

Quoi qu'il en soit, Monsieur le président, nous avons un gouvernement à diriger, des relations à établir, et des relations pour lesquelles nous devons décider si nous irons de l'avant, et, s'il y a lieu, comment. Quant à la situation actuelle, j'ai eu d'excellentes rencontres avec les personnes que le député d'en face a mentionnées. Nous poursuivrons les discussions, et nous continuerons de trouver un terrain d'entente. Je crois que, dans n'importe quel domaine, l'avenir repose sur les relations, et, Monsieur le président, nous poursuivrons la relation en question. Merci beaucoup.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, un ministre devrait-il mettre en danger les exportations internationales entre le Nouveau-Brunswick et la Chine? Nous avons suggéré au premier



ministre que le ministre soit récusé de ce dossier de sorte à régler ce problème. Nous demandons maintenant s'il ne serait pas préférable de le démettre complètement de ce portefeuille. Je suis sûr que certains simples députés aimeraient bien y travailler et qu'ils feraient ce qui est bon pour les entreprises du Nouveau-Brunswick. Qui est le patron ici, Monsieur le premier ministre? Est-ce vous ou votre ministre délinquant qui défie votre autorité?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Vous savez, je connais beaucoup de personnes qui manquent de confiance en soi, mais ce n'est pas mon cas. Nous ferons ce qui convient à mesure que nous progresserons. Nous ferons ce qui convient pour les gens de la province. Nous ferons ce qui convient pour les enfants dans nos écoles. Nous trouverons des solutions, et nous travaillerons avec les gens pour y arriver. La tâche ne sera pas toujours facile. Nous ne serons pas toujours d'accord. Au bout du compte, Monsieur le président, nous trouverons néanmoins la voie à suivre, car c'est notre façon de faire, et je me réjouis des possibilités à explorer.

Nous travaillerons ensemble pour créer des possibilités économiques, car il le faut. Nous ne voulons pas qu'une seule personne dans notre province subisse des répercussions négatives en ce qui a trait à ce qu'elle exporte et à ce qu'elle achète. Voilà notre objectif, et nous continuerons en ce sens. Nous bâtissons nos relations, mais, à mesure que nous avancerons, les choses, les idées et les voies que nous suivrons évolueront. Ainsi va la vie. Les choses changent, mais nous devons trouver un moyen de travailler ensemble au gré des changements. C'est ce que nous ferons au sein de l'équipe ici présente, et j'ai bon espoir que nous verrons même des changements chez le député d'en face.

[Original]

M. D. Landry : Ici, nous ne parlons pas de sécurité internationale : nous parlons d'exportations internationales. Dans son entrevue, le ministre a essentiellement dit qu'il se fichait de ce que pensait le premier ministre et qu'il ferait ce qu'il voulait. Monsieur le président, le premier ministre peut-il nous dire s'il trouve cela embarrassant?

[Traduction]

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie le chef de l'opposition de la question. Je me suis joint à l'équipe en question en raison de l'homme qui occupe maintenant le siège du premier ministre. Au moment où j'envisageais de réorienter ma carrière politique, j'ai été pressenti par l'équipe d'en face, et le choix m'a semblé assez clair. La raison pour laquelle je suis assis de ce côté-ci de la Chambre, et non de l'autre, c'est parce que l'équipe de ce côté respecte la démocratie et le débat interne et qu'il est tout à fait normal d'avoir des désaccords.

Savez-vous ce qui ne va pas avec notre démocratie? C'est la façon dont le gouvernement précédent s'est comporté au cours des quatre dernières années. Il s'agit d'une période sombre



de l'histoire du Nouveau-Brunswick, pendant laquelle les ministres et les simples députés ont été réduits au silence. Il n'y avait aucun désaccord, aucune dissension ; qu'avons-nous donc constaté comme résultat? Le résultat, c'est que, après quatre années de soumission à une telle dictature, les gens d'en face sont assis à la place où ils sont aujourd'hui.

Je suis donc fier d'être ici et de servir le premier ministre en tant que ministre de l'Éducation, et je travaillerai fort tous les jours pour les enfants de la province. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le premier ministre...

Le président : Adressez-vous au président.

M. D. Landry : Je trouve cela embarrassant que ce soit votre ministre qui ait répondu, parce que c'est lui qui dit dans les médias qu'il défie votre autorité. Le fait qu'il aime travailler au sein de votre gouvernement tient à ce qu'il n'a jamais pu le faire avec le NPD, et c'est pour cela qu'il a changé de groupe. Monsieur le président, ma question s'adresse au premier ministre : Trouve-t-il embarrassant qu'un de ses ministres fasse les manchettes avec des remarques comme celles qu'il a faites récemment, qui nous font craindre qu'il puisse y avoir des risques en ce qui concerne les exportations de nos produits vers la Chine?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Vous savez, je suis fier d'être ici et de représenter un groupe de personnes ayant de très fortes personnalités. Après le processus par lequel nous sommes passés l'automne dernier, j'ai dit qu'il était bon d'être ici avec une équipe de 25 personnes, moi y compris, qui ne pouvaient pas être achetées. Voilà un symbole de démocratie. Elle incite de vraies personnes ayant de véritables convictions à apporter des changements dans la province, et c'est ce que nous faisons de ce côté-ci de la Chambre. Je m'en réjouis.

Savez-vous pourquoi nous avons des opinions divergentes? C'est parce que nous n'avons pas de points à faire valoir tous les jours. Nous avons en fait un processus de réflexion individuel, qui se déroule dans notre propre cerveau, et je m'en réjouis. Combien de fois, au cours des quatre dernières années, avons-nous posé des questions et reçu, chaque fois, une réponse qui contenait un nouveau point à faire valoir? Toutefois, il n'y avait que cinq points à faire valoir ; donc, pas plus que cinq réponses n'étaient données. Peu importait la question. Eh bien, Monsieur le président, nous répondrons avec le coeur. Nous travaillerons avec conviction, et nous obtiendrons des résultats. Merci beaucoup.



[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, je vais poser une question directement au premier ministre : Êtes-vous le premier ministre ou est-ce que ce sont les 21 autres parlementaires de votre parti?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je ne suis pas sûr d'avoir compris la question, mais oui, je crois que nous gouvernons ensemble. Je pense que nous gouvernons certainement ensemble et que nous progressons dans une direction qui convient à la province. Nous l'avons déjà démontré dans de nombreux domaines.

Nous avons mis en oeuvre une politique selon laquelle nous serons un gouvernement d'intervention rapide, qui est à l'écoute des gens et qui réagit ensuite en conséquence. Nous avons certainement agi ainsi dans le cadre de notre processus budgétaire. Nous avons agi de la sorte dans le cadre du processus de Travail sécuritaire NB. Nous avons agi ainsi dans le cadre du travail que nous réalisons concrètement — concrètement — avec les Premières nations en créant un secrétariat qui attire réellement l'attention et qui définit les orientations. Je me réjouis du potentiel que cela représente.

Alors, oui, nous aurons des divergences d'opinions, et oui, des divergences d'opinions se manifesteront dans les médias. Toutefois, cela n'aura pas d'incidence sur notre conviction. Notre conviction sera d'aller de l'avant et de rassembler nos idées pour parvenir à la bonne solution, Monsieur le président.

[Original]

M. D. Landry : Ai-je bien compris? Le premier ministre nous dit-il qu'il est d'accord avec l'idée de créer des crises internationales en ce qui a trait à l'exportation? C'est ce que j'ai pu comprendre.

[Traduction]

En ce qui concerne la question que je lui ai posée il y a quelques minutes et qu'il n'était pas sûr d'avoir comprise, je lui demandais si c'est lui le premier ministre ou si les 20 autres personnes qui l'accompagnent le sont. J'ai besoin de le savoir. Y a-t-il 22 premiers ministres de l'autre côté? Voilà ce que j'ai besoin de savoir.

L'hon. M. Higgs : Un autre aspect, je pense, provoquera peut-être l'étonnement. Vous pouvez remonter jusqu'aux élections. Savez-vous ce qui était écrit sur le côté de notre autocar? Il y était écrit « l'équipe Higgs », car il faut agir ensemble. Personne n'a toutes les solutions. Il faut travailler avec les gens pour obtenir des résultats. Tout se résume à cela : travailler avec les gens pour obtenir des résultats.



J'ai dit que je n'avais pas de problème de confiance en soi, et je n'en ai pas. Peut-être est-ce simplement le fait d'être là depuis un certain temps. Toutefois, j'ai une conviction qui a trait à cette province et je sais que je ne peux pas y arriver seul. Nous avons un budget, et dans ce dernier, il était dit que nous estimions qu'il fallait agir avec empressement dans notre province. Qu'y avait-il aussi d'écrit? « Agissons ensemble ». Nous n'admettons pas des faits qui ne sont pas réels. Nous avons besoin d'aide dans tous les secteurs pour remettre notre province sur la bonne voie.

Nous pouvons jouer au plus fin en parlant de diversité, de la dissension au sein du parti, ou nous pouvons obtenir des résultats. D'ailleurs, Monsieur le président, je ne me laisse pas distraire par les gros titres. Si vous voulez faire toute une histoire de la situation en question, vous créez donc vous-même un problème pour le Nouveau-Brunswick en l'évoquant encore et encore et en essayant de faire tout un plat d'une situation banale. Nous continuerons à viser l'objectif. Nous ne perdrons pas notre élan, et nous ne perdrons pas de vue l'objectif.

[Original]

Négociations collectives

M. LePage : C'est bizarre que les Alliancistes ne se soient pas levés pour poser des questions, faire des commentaires ou des déclarations ou offrir des félicitations, étant donné que c'est la journée de l'opposition aujourd'hui.

Ma question s'adresse... Malheureusement, nous avons entendu dire que les négociations avec les travailleurs dans les foyers de soins sont dans une impasse, ce qui fait en sorte que les familles de toute la province s'inquiètent quant à ce qui pourrait arriver à leurs proches ou aux personnes qu'elles aiment qui séjournent dans ces foyers.

Le premier ministre peut-il informer la Chambre de ce qu'il fait pour régler l'impasse et lui dire quand les familles et les employés des foyers de soins peuvent-ils s'attendre à une solution dans ce conflit?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Oui, c'est le cas. Nous essayons d'obtenir des résultats pour assurer un avenir à nos personnes âgées dans les foyers de soins, aux nombreuses personnes âgées qui finissent dans les foyers de soins et aux personnes âgées qui peuvent rester chez elles. L'idée, Monsieur le président, c'est que nous ne pouvons pas continuer à utiliser le même vieux processus, la même vieille rengaine qui consiste simplement à dire : Eh bien, donnez-nous simplement plus d'argent, et la situation s'arrangera.

Nous devons régler des problèmes dans nos foyers de soins. Nous devons régler des problèmes liés aux compétences. Nous devons régler des problèmes liés aux heures de soins. Nous devons régler des problèmes d'absentéisme. Nous avons l'occasion de rectifier la situation pour



l'avenir, Monsieur le président. Voilà ce dont il est question. Voilà ce que nous mettons sur la table. Nous sollicitons l'aide des membres du SFCP. Nous avons besoin de leur aide pour rectifier la situation.

La situation n'est pas normale. Il s'agit d'une crise pour notre province. Nous ne pouvons pas continuer ainsi et espérer que tout aille pour le mieux. Ce qui me préoccupe le plus, c'est que la situation semble acceptable. Monsieur le président, la situation n'est pas acceptable pour les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre, et elle ne devrait pas l'être pour ceux assis de l'autre côté de la Chambre, parce que notre province mérite mieux. Nous ne sommes pas ici pour le bien de notre santé. Nous sommes ici pour le bien de notre province. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Harris : Monsieur le président, je peux vous dire une chose. Les pensionnaires des foyers de soins, leur famille et l'excellent personnel de ces foyers de soins ont certainement des préoccupations en matière de sécurité à cause du premier ministre Higgs.

Monsieur le président, la majorité de la Chambre convient que la question exige le recours à l'arbitrage exécutoire si aucune entente ne peut être conclue. À notre avis, il est plus important de s'occuper des personnes âgées qui nous sont proches, d'assurer leur confort et leur santé, que de mettre en avant l'intérêt du premier ministre qui veut que le gouvernement arrive à ses fins à la table des négociations. S'il y a un compromis possible, c'est bien celui-ci, Monsieur le premier ministre. Pourquoi ne dites-vous pas simplement oui à l'arbitrage exécutoire? Votre image de négociateur redoutable est-elle plus importante que nos pensionnaires des foyers de soins et leur famille?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je demanderais à la députée d'en face pourquoi l'ancien gouvernement n'a pas dit oui il y a 28 mois. Pourquoi n'a-t-il pas dit oui il y a 20 mois ou 12 mois? C'est vraiment incroyable, Monsieur le président. Je n'ai jamais vu de volte-face aussi rapide, si ce n'est le changement de position adopté actuellement par l'opposition à l'égard d'une situation à laquelle elle s'est opposée pendant 24 mois.

Il est temps de déposer les armes. Il est temps que nous décidions des défis que nous devons relever et que nous trouvions ensemble, grâce à la diversité de nos opinions, des solutions. Cependant, faire comme si de rien n'était, baisser les bras et faire fi de ce léger obstacle en disant : Eh bien, nous nous en préoccupons demain... Non, demain, c'est déjà maintenant, Monsieur le président, et nous nous préoccupons aujourd'hui de la situation pour qu'elle soit réglée demain. Je me réjouis des possibilités à cet égard. Nous avons besoin d'aide pour rectifier la situation et nous avons besoin que les parlementaires d'en face y contribuent. La solution est devant nous. Nous ne réussissons même pas à trouver des gens pour pourvoir un grand nombre de postes. L'enjeu ne se résume pas à l'emploi ni au nombre de personnes. Il s'agit plutôt de trouver d'autres façons de mener nos activités, Monsieur le président.

M^{me} Harris : Monsieur le président, nous avons peut-être changé d'avis rapidement, mais je vais vous dire une chose : Nous réagissons encore plus rapidement. Monsieur le président, au



moins de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes restés ouverts aux négociations. Nous ne les avons pas suspendues.

Les responsables des foyers de soins envoient des lettres aux familles des pensionnaires leur disant qu'elles devront venir s'occuper de leur proche et travailler dans la cuisine du foyer de soins ou ramener leur proche à la maison. Les gens sont très contrariés par la situation. J'ai vu un reportage dans lequel un homme disait être pratiquement au bord des larmes. Permettez-moi d'être très clair. Il ne fait aucun doute que des pensionnaires de foyers de soins mourront prématurément en cas de grève, des personnes âgées qui ont fait de cette merveilleuse province ce qu'elle est aujourd'hui. Madame la ministre et Monsieur le premier ministre, une telle approche vous convient-elle?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, ce qui ne me convient pas, c'est une mentalité qui dit : Faites n'importe quoi ; donnez n'importe quoi ; nous paierons plus tard.

Je me soucie beaucoup du bien-être de tous les pensionnaires de nos foyers de soins. Ces derniers méritent d'être rassurés de savoir qu'ils ne seront pas retirés de leur milieu. Nous nous trouvons toutefois face à une situation, Monsieur le président, et il est désolant que l'ancien gouvernement ait laissé perdurer la situation à un tel point. Il nous a laissé un gâchis à réparer. Je ne suis pas surprise. Le gouvernement en question a travaillé 21 mois sur la question, mais il n'a pas réussi à régler la situation.

Nous sommes encore disposés à négocier, Monsieur le président. Le médiateur n'a pas suspendu les négociations. Nous sommes à la table des négociations. Nous avons des options, nous avons des résolutions, et nous voulons que le SCFP travaille avec nous pour résoudre la situation. Nous en avons besoin. Nous y tenons. Nous voulons protéger les pensionnaires de nos foyers de soins, et nous voulons poursuivre les négociations. Merci, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre. À l'ordre.

Budget de capital

M^{me} F. Landry : « Des ponts entretenus adéquatement sont essentiels à l'intégrité des infrastructures de transport et à la sécurité des Néo-Brunswickois. » Il s'agit d'une citation formulée par la vérificatrice générale en 2013, et, en 2019, cette citation est plus que jamais d'actualité. Notre gouvernement a constamment investi dans la réparation et l'entretien des ponts et, entre 2015 et 2018, les fonds qu'il y a affectés étaient considérablement plus élevés que ceux du budget du gouvernement Alward. Étant donné que le gouvernement actuel a réduit de 29 % le financement du programme relatif aux ponts, la sécurité de nos routes sera-t-elle compromise? Est-il possible que des viaducs et des ponts s'effondrent, comme c'est arrivé au Québec il y a quelques années?



L'hon. M. Oliver : Monsieur le président, je remercie certainement la députée d'en face de la question, et je peux assurer à l'Assemblée ici présente que nous sommes très préoccupés par la sécurité non seulement de nos ponts, mais aussi des passages inférieurs et de l'infrastructure routière proprement dite. Nous effectuons des inspections complètes de la structure de tous nos ponts. Nous veillerons à ce qu'ils soient sécuritaires, et nous ferons les réparations là où c'est nécessaire et quand ce sera nécessaire. Merci beaucoup.

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, je crois que 200 entreprises de construction routière sont membres de la Road Builders Association de la province. Ces entreprises du secteur privé emploient 7 000 personnes du Nouveau-Brunswick ou plus. Nous avons demandé à maintes reprises combien d'emplois seront supprimés dans le secteur privé en raison des réductions du financement visant les routes que le gouvernement actuel a imposées dans le budget de capital. Le gouvernement actuel a-t-il évalué l'incidence de ces réductions sur l'économie aux quatre coins de la province?

L'hon. M. Oliver : Monsieur le président, je vous remercie de nouveau. Sans aucun doute, en ce qui concerne la quantité de travaux qui seront réalisés, nous rencontrons des gens de la Road Builders Association et tenons au courant ses membres quant à la quantité de travaux que nous réaliserons. Ils comprennent la situation dans laquelle nous nous trouvons. Certes, nous avons procédé à des réductions en automne ; nous avons réduit les sommes qui étaient dépensées au titre des budgets de capital. Nous avons toutefois remédié aux situations qui le justifiaient. Nous veillerons à ce que l'infrastructure dont nous disposons soit en bon état et sécuritaire. Voilà notre principale préoccupation.

À l'avenir, nous affecterons les fonds là où il le faut. Nous voulons répondre à nos besoins, non pas à nos désirs. Nous accorderons toujours la priorité à la sécurité. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Agriculture

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Étant donné que l'Assemblée législative s'ajournera, puis reprendra ses travaux dans cinq semaines, et que, entre-temps, les agriculteurs entameront les travaux dans les champs, je veux en profiter pour la dernière fois, d'ici à ce que nous siégions par la suite le 7 mai, pour poser une question au ministre de l'Agriculture.

Selon un rapport publié l'année dernière par le Centre for Local Prosperity, une augmentation de 10 % de la demande en faveur des produits alimentaires locaux se traduirait par la création de plus de 4 772 emplois dans l'industrie en question au Canada atlantique. Le gouvernement actuel pourrait donner une impulsion au processus en augmentant la proportion d'aliments locaux dans l'approvisionnement de nos établissements gouvernementaux, comme les hôpitaux, les foyers de soins et les écoles. Cela créerait de nouvelles possibilités pour les exploitations agricoles familiales de la province tout en gardant plus d'argent dans la province. Une stratégie est la dernière chose dont nous avons besoin. Il nous faut des mesures concrètes.



Le ministre de l'Agriculture s'engagera-t-il à fixer des objectifs ambitieux en matière d'approvisionnement en aliments locaux pour nos établissements publics?

L'hon. M. Wetmore : Monsieur le président, j'aimerais remercier le député de la question. J'ai la chance d'être ministre depuis novembre, et c'est la première question qui m'est posée par le Parti vert. Je n'ai reçu qu'une seule autre question de l'opposition officielle ; je suis donc certainement honoré de pouvoir prendre la parole et répondre à la question.

J'aimerais dire que le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches est le deuxième moteur d'activité économique, ou du PIB, en importance de la province, celui-ci n'étant surpassé que par le secteur énergétique. Nous devançons le secteur forestier et le secteur minier. Nous sommes certainement conscients de l'importance du secteur, et nous travaillerons assidûment avec nos parties prenantes. J'ai demandé au personnel de notre ministère de ne surtout pas ménager ses efforts pour faire croître l'économie. Merci.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Si le ministre ne répond pas aux questions, il nous faudra ne pas trop en poser.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : Eh bien, vous pourriez commencer par répondre à la première question que j'ai posée sur les objectifs en matière d'approvisionnement en aliments locaux pour nos établissements publics. Puis, après cela...

[Original]

En 1972, le gouvernement canadien a instauré la gestion de l'offre, afin de permettre aux agriculteurs et agricultrices de vivre décemment de leurs activités agricoles. Je veux être clair : Je défends et je défendrai toujours l'intention de la gestion de l'offre. Toutefois, l'agriculture a évolué, et la gestion de l'offre se doit aussi d'évoluer.

Dans la province, nous contrôlons le hors quota autorisé. Présentement, au Nouveau-Brunswick, sans quota, une agricultrice peut seulement avoir 199 poules, 199 pondeuses et 25 dindes. Ces chiffres doivent augmenter pour mieux répondre aux demandes de production à échelle humaine et sur pâturage et pour permettre à la relève d'avoir un plan d'activités viable. Le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches s'engage-t-il à augmenter le hors quota autorisé pour permettre à la relève agricole de vivre décemment de son travail et en...

[Traduction]

L'hon. M. Wetmore : Merci beaucoup, Monsieur le président. Depuis mon entrée en fonction à titre de ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, j'ai eu l'occasion de rencontrer un certain nombre de producteurs locaux. J'ai eu l'occasion de rencontrer la



conjointe du député pour parler de questions qui touchent à l'agriculture. J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour féliciter le député du nouvel ajout à sa famille.

Je peux vous dire que, de ce côté-ci de la Chambre, nous prenons la question de la gestion de l'offre très au sérieux. Malheureusement, nous avons vu le gouvernement fédéral libéral commencer à céder une partie de la gestion de l'offre en ce qui concerne le secteur laitier. C'est certainement un enjeu avec lequel nous devons composer dans notre secteur, le secteur du porc, le... Veuillez m'excuser, le...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Véhicules à moteur

M. Austin : Je sais que les gens d'en face tiennent absolument à ce que je prenne la parole.

Ma question a trait à... L'entreprise de recherche Collision Sciences affirme que deux des causes les plus fréquentes d'accidents de la route sont la vitesse et l'alcool. Les conditions météorologiques entrent aussi en jeu. Toutefois, Monsieur le président, 97 % des accidents sont attribuables à une erreur du conducteur, et seulement 2,7 % de toutes les collisions sont attribuables à une panne de véhicule.

Une étude menée en Alberta sur les collisions de la route montre que les inspections de véhicule ont peu ou pas d'effet sur les collisions de véhicules. D'ailleurs, en Alberta, où l'inspection n'est pas requise annuellement, moins de 1 % des accidents sont attribuables à une panne de véhicule. Monsieur le président, selon des données concrètes, il est tout à fait faux d'affirmer que les vignettes d'inspection permettent d'assurer la sécurité routière et la sécurité des gens. Maintenant que le mythe est déboulonné, le premier ministre s'engagera-t-il à réduire la fréquence de l'inspection de sécurité des véhicules ou à l'éliminer, ce qui permettrait aux gens du Nouveau-Brunswick d'économiser temps et argent?

L'hon. M. Urquhart : Merci, Monsieur le président. Effectivement, la sécurité routière est en ce moment l'un des sujets brûlants au sein de mon ministère. Je m'engage à faire une révision complète de notre politique sur l'inspection de tous les véhicules, qu'il s'agisse de remorques, de véhicules ou autres. Comme vous le savez, je suis allé en Alberta rencontrer les responsables de la sécurité routière, et je rencontre des représentants d'autres provinces pour discuter de leurs pratiques exemplaires.

Je crois fermement que la préoccupation du député est valable. Je ne suis pas convaincu que nous devrions continuer à procéder ainsi simplement parce que nous avons toujours procédé ainsi. Jusqu'à ce que les évaluations soient faites... À l'issue de la séance de demain, lorsque nous partirons et que je retournerai à mon bureau pour poursuivre le travail, le processus fera certainement l'objet d'une révision.



M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissant au ministre de sa réponse. Toutefois, lorsqu'il est question de révisions et d'études effectuées par le gouvernement, je sonne souvent l'alarme, car elles sont souvent classées dans un grand entrepôt rempli d'études gouvernementales qui accumulent de la poussière. Ce que j'aimerais, c'est que le projet de loi que nous avons présenté, lequel mettrait plus d'argent dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick, permette d'éliminer une grande partie des formalités administratives et mette fin au remplacement inutile des vignettes sur le parebrise et de l'immatriculation des véhicules, car, d'après les données, cela n'améliore en rien la sécurité des véhicules...

Encore une fois, je pose la question : Le premier ministre et le caucus appuieront-ils le projet de loi que j'ai présenté et permettront-ils ainsi aux gens du Nouveau-Brunswick de garder plus d'argent dans leurs poches au lieu de le dépenser pour d'inutiles formalités administratives gouvernementales?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, je ne suis pas en désaccord. À mon avis, si nous regardons les statistiques et constatons qu'il est possible d'apporter des changements pour que les contribuables économisent de l'argent, je suis tout à fait en faveur de cela. J'aimerais beaucoup examiner les renseignements en question, ainsi que tout renseignement disponible, et parler aux responsables, mais un délai s'impose. Je comprends que nous menions des études et que nous établissions des comités et des groupes de travail. Nous procédons beaucoup ainsi, et nous trouvons toutes sortes de raisons pour ne pas accomplir le travail. Monsieur le président, je veux assurer à mon collègue, le chef de l'Alliance des gens, que nous voulons bel et bien que le travail se fasse. C'est un dossier de plus à examiner, et nous pouvons fixer un délai pour l'analyser — un délai très court —, puis prendre une décision ensemble afin d'aller de l'avant.

Habitation

M^{me} Rogers : Monsieur le président, les bénévoles et les organismes sans but lucratif du Nouveau-Brunswick travaillent d'arrache-pied pour héberger les gens, et nous attendons l'intervention de la ministre responsable du logement, la ministre du Développement social. Le gouvernement fédéral nous indique aujourd'hui que, de son côté, rien ne fait obstacle et que le gouvernement provincial actuel n'a aucune raison de réaliser des compressions au chapitre du logement. Ma question pour la ministre est donc la suivante : Quand aidera-t-elle les gens dans les refuges qui se retrouveront à la rue en fin de semaine? Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je suis reconnaissante de la question. Vous savez, nous n'avons pas cessé de travailler. Nous travaillons au dossier de l'itinérance depuis novembre ; à ce moment-là, il était devenu très évident que nous devions nous occuper de ce dossier. Nous sommes immédiatement intervenus, et nous avons investi 440 000 \$ non seulement dans les refuges d'hiver, mais aussi dans les services complets qui s'y rattachent.

Un plan a été établi avec nos partenaires des organismes communautaires. Ils sont nos partenaires. Ils nous aident à garantir le maintien des services dans l'avenir. Notre budget



indiquera que nous disposons d'un autre 659 000 \$ non seulement pour les refuges, mais aussi pour les services complets, lesquels permettront aux gens d'emménager dans un logement permanent.

Monsieur le président, j'ai aussi reçu cet après-midi la confirmation du Comité consultatif sur l'urbanisme (CCU) de Fredericton que le refuge de la maison de l'évêque pourra poursuivre ses activités pendant encore 30 jours. C'est à ce moment-là que les refuges d'hiver fermeront leurs portes. Merci.

Taxe sur le carbone

M. Harvey : Monsieur le président, hier, nous avons rappelé au chef conservateur une de ses promesses électorales : « Si le gouvernement Trudeau impose une taxe sur le carbone au Nouveau-Brunswick, nous rembourserons l'argent aux contribuables sous forme d'allègement fiscal. » Hier, quand nous lui avons rappelé cette promesse, il a répondu : « Nous avons dit que nous rembourserions toutes les sommes additionnelles provenant d'une taxe sur le carbone, et c'est ce que nous ferons. » Plus tard dans l'après-midi, le premier ministre a voté contre notre amendement du projet de loi 11, lequel proposait qu'un remboursement soit accordé aux gens du Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, le premier ministre se contredit lui-même.

Le premier ministre avait le choix, et il a choisi d'exploiter les gens du Nouveau-Brunswick en imposant une taxe sur une taxe. Le premier ministre prendra-t-il la parole à la Chambre, tiendra-t-il ses promesses électorales, fera-t-il ce qui s'impose et accordera-t-il un allègement fiscal aux vaillants contribuables du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Nous savons pertinemment que le député d'en face et son équipe savent très bien comment exploiter les contribuables. Les gens de l'ancien gouvernement l'ont fait pendant quatre ans et ont battu des records à cet égard. Ils ne se rendent pas compte de la problématique qu'ils ont soulevée hier dans leur motion. Ce qu'ils ont fait essentiellement, c'est de traiter de toutes les taxes et de dire que nous rembourserions toutes les taxes. Si le député veut bien lire la plateforme électorale, il verra que toutes les nouvelles recettes générées par la taxe sur le carbone seront remboursées aux contribuables. C'est un fait indéniable, et c'est ce que nous ferons. Leur motion n'indiquait pas cela hier.

Il demeure que la motion que les gens d'en face ont présentée n'avait pas spécifiquement trait à la taxe sur le carbone. Elle portait sur n'importe quelle taxe. Je sais qu'ils ont eu des difficultés à additionner les chiffres pendant quatre ans, mais nous pouvons leur montrer comment faire. Ils ont d'ailleurs rencontré des représentants du ministère des Finances qui leur ont expliqué comment faire, mais malgré cela, ils n'ont pas compris.

La plateforme électorale est valable. Une fois que nous aurons additionné les chiffres et que nous aurons obtenu les fonds supplémentaires provenant des recettes de la taxe sur le carbone, nous procéderons au remboursement.

